

Erasmus+ à l'UFA

Présentation le 10 avril 2024 en salle de conférence, en distanciel

Paula de Jesus

Professeur d'anglais: LPO Jean Moulin, Roubaix

Référente mobilité internationale en BTS par apprentissage



Lycée
Jean Moulin
ROUBAIX



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Cofinancé par
l'Union européenne

MOBILITES HYBRIDES UFA

PRÉSENTATION
Le 10 avril 2024



LA MOBILITE HYBRIDE

Ce qu'il faut savoir :

- Tous les étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité hybride s'ils le souhaitent
- **Cela concerne aussi bien des étudiants en mobilité d'études que les étudiants en stage.**

L'enjeu de cette nouvelle mobilité est justement de la rendre plus inclusive. L'agence Erasmus+ espère que d'autres profils d'étudiants s'y intéresseront, notamment les étudiants de milieu défavorisé, ceux en situation de handicap ou qui ont des contraintes familiales ou professionnelles (étudiants-parents, étudiants athlètes....)

- **Ces mobilités hybrides sont accessibles à tous les cycles, des néo-bacheliers aux doctorants.**
- **Ces mobilités hybrides ont été rendues possibles par l'Agence Erasmus+ dès la rentrée 2020**



LA MOBILITE HYBRIDE

Quelques conditions et les modalités confirmées :

- Une mobilité hybride combine obligatoirement une mobilité physique et une mobilité à distance ;
- Il peut y avoir une période d'interruption entre la mobilité à distance et la mobilité physique ;
- La mobilité physique peut s'effectuer avant, pendant ou après la mobilité à distance ;
- La Bourse Erasmus+ est versée uniquement lors de la mobilité physique.
- Comme une mobilité classique, la mobilité hybride est reconnue au niveau pédagogique en vue de l'obtention du diplôme que nos étudiants préparent.
- Elle vous donne droit à **3 ECTS minimum**



Lycée
Jean Moulin
ROUBAIX



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Cofinancé par
l'Union européenne

LA MOBILITE HYBRIDE

**Via le consortium Calmesup :
modalités et financement**

La mobilité hybride : durée ?

1) *Étudiants (mobilité longue), présence physique de 2 à 12 mois, Volume quelconque d'apprentissage virtuel avant, pendant et/ou après la mobilité physique ;*

2) *Étudiants (mobilité courte), présence **physique de 5 à 30 jours**, Volume quelconque d'apprentissage virtuel avant, pendant et/ou après la mobilité physique ;*

3) *Personnels, présence physique **de 2 jours à 2 mois** (hors voyage), Volume quelconque d'apprentissage virtuel avant, pendant et/ou après la mobilité physique*

La période virtuelle peut s'effectuer au-delà des 12 mois maximum, à condition qu'elle se termine avant la date de fin de la convention de subvention de l'établissement

bénéficiaire.

La mobilité hybride : organisation des activités ?

Il existe deux façons d'organiser les mobilités hybrides :

- 1) Individuellement : mobilité d'un étudiant et/ou d'un personnel dans le cadre de son cursus ou de sa formation.
- 2) Collectivement : organisation d'une expérience d'apprentissage et de formation appelée "Programme intensif hybride" (BIP) impliquant des étudiants et des personnels.

ACTIVITES ELIGIBLES

ETUDIANTS (SMS et SMT)	PERSONNEL (STA et STT)
Activités virtuelles avant / pendant et/ou après la mobilité physique à l'étranger	
Période de mobilité physique à l'étranger respectant les durées minimales et maximales chez un partenaire académique détenteur de la charte ECHE (SMS) ou dans un organisme d'accueil/entreprise (SMT)	Période de mobilité physique à l'étranger respectant les durées minimales et maximales chez un partenaire détenteur de la charte ECHE pour effectuer une mission d'enseignement (STA) ou pour réaliser une formation dans un organisme d'accueil/entreprise (STT)

La mobilité hybride : financement ?

Durant la période virtuelle	Durant la période physique
Pas de soutien financier pour le participant si la période virtuelle est effectuée depuis son pays d'envoi.	Soutien financier accordé à partir de la date de démarrage du séjour dans le pays d'accueil, même si une partie de cette mobilité prend la forme d'une activité virtuelle.

	Contribution frais de séjour		Compléments financiers stage	Contribution frais de voyage
Mobilité physique courte (hybride études, hybride stage, BIP, doctorant)	≤ 14 jours	79 € / jour	Stage NA PAMO : 100 euros au titre de l'inclusion	PAMO : Barème kilométrique 10 à 99 km : 23 € 100 à 499 km : 180 € 500 à 1999 km : 275 € 2000 à 2999 km : 360 € 3000 à 3999 km : 530 € 4000 à 7999 km : 820 € plus de 8000 km : 1500 €
Etudiants en mobilité courte Jusqu'à 2 jours de financement supplémentaire au titre du voyage, si pertinent	du 15 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	56 € / jour	Stage NA PAMO : 150 euros au titre de l'inclusion	

Mobilité Hybride : Financement ?

Calcul en prenant l'exemple des pays de la zone 2, de préférence le Portugal

- Exemple de calcul pour une mobilité hybride avec une composante physique de 15 jours :

14 jours x 79 euros = 1106 euros
+ 1 jour x 56

1162 euros
+ forfait voyage pour le Portugal : 275 euros

= 1437 euros

Si Pamo + 150 euros

Paula de Jesus
= **1587 euros**



La mobilité hybride : justificatifs ?

JUSTIFICATIFS :

- Déclaration signée par l'établissement/entreprise d'accueil (avec détails des activités et dates de début et de fin de l'activité virtuelle)
- Attestation de présence pour la période en présentiel

RECONNAISSANCE :

- Les mobilités hybrides doivent représenter une plus-value, et l'association des composantes virtuelles et présentes doit permettre obligatoirement la délivrance d'un minimum de 3 crédits ECTS ou équivalent. Les activités virtuelles ne font pas l'objet d'exigences supplémentaires en matière de reconnaissance.
- Lorsque l'attribution **de crédits ECTS** n'est pas possible dans le cas de certains cursus, le principe doit être considéré comme une ligne directrice : **la reconnaissance de la mobilité doit être suffisante et cohérente avec la charge de travail effectuée.**

La mobilité hybride

1/ Règles du Consortium :

Il a été dit que les mobilités **hybrides** sont réservées :

- **à nos apprentis en BTS à l'UFA**
- A tout étudiant de BTS qui ne pourrait pas réaliser une mobilité classique (de 9 semaines)
- Le **contenu pédagogique** reste à **l'appréciation de la DRAREIC** qui valide ou non la pertinence de la composante virtuelle et de la composante physique

2/ Attention, la mobilité hybride n'a pas vocation à remplacer entièrement les mobilités physiques, qui ont d'ailleurs toujours la côte. Elle peut simplement être un bon compromis pour certains profils d'étudiants ou en raison d'une nouvelle épidémie.

La mobilité hybride : saisie sur BM ?

Il convient de renseigner plusieurs rubriques

1/ Description de la composante virtuelle

2/ Calendrier de la composante (menu déroulant)

3/ Durée de la composante virtuelle

4/ Date de début et de fin de la composante virtuelle